



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint-Liguaire

Lundi 4 novembre – 20h00



Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : M. ROBERT

Personnes présentes :

Co-Présidents : Guillaume JUIN (co-président élu) et Michel NICOLLE (co-président habitant)

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Luc DELAGARDE, Dominique SIX (Adjoints au Maire)

Agent municipal : Maëlle ROBERT (service Proximité et Relations aux Citoyens).

Membres : Paul AIMON, Annette BROTHIER, Patrick FAZILLEAU, Claude JEANNEAU, James MEUNIER, Franck PICARD, Marylène POUPARD, Jean-Michel REANT, François VANEL + 4 personnes qui n'ont pas émargé.

Excusés : Patrick VEILLON.

Public : 1 personne (Dominique VINCENDEAU).

Invité : Nicolas TCHERNIATINE, directeur Technique de la SEMIE

Ordre du jour

1/Commission cadre de vie

2 / Animation

2/ Informations diverses d'actualité

Introduction par Guillaume JUIN, co-président élu.

Présentation de l'ordre du jour.

1. Commission cadre de vie

Projet d'implantation d'une résidence seniors

Michel NICOLLE, Guillaume JUIN et Maëlle ROBERT ont rencontré le Président du Conseil d'administration de la SEMIE, Luc DELAGARDE le jeudi 3 octobre dernier.

Il leur a fait part d'un projet SEMIE de construction de 5 maisons plain-pied à destination d'un public de sénior (personnes de plus de 60 ans) rue Levée de SEVREAU.



Les avantages : un arrêt de bus en face de la parcelle, la proximité du cœur de quartier, le terrain est déjà arboré et la végétation sera maintenue au maximum.

De plus, ce parking est actuellement très peu utilisé et représente 1310 m².

Le projet représente la construction de 5 logements PMR (personnes à mobilité réduite) d'environ 78 m², qui répondront également à la norme RT2012 : logements peu énergivores.

Vu la configuration du terrain, il n'y aura quasiment pas de voirie à assumer et un poste transformateur est disponible juste à côté.

La fourchette de loyer sera comprise entre 400 et 450€.

Les critères d'attribution sont :

- S'inscrire sur un fichier partagé de demande de logement,
- Une commission d'attribution statuera sur les candidatures.

Le coût de la construction sera subventionné par la CARSAT et le Conseil Général.

Le démarrage du projet est envisagé en 2020 après les élections pour une livraison fin 2021.

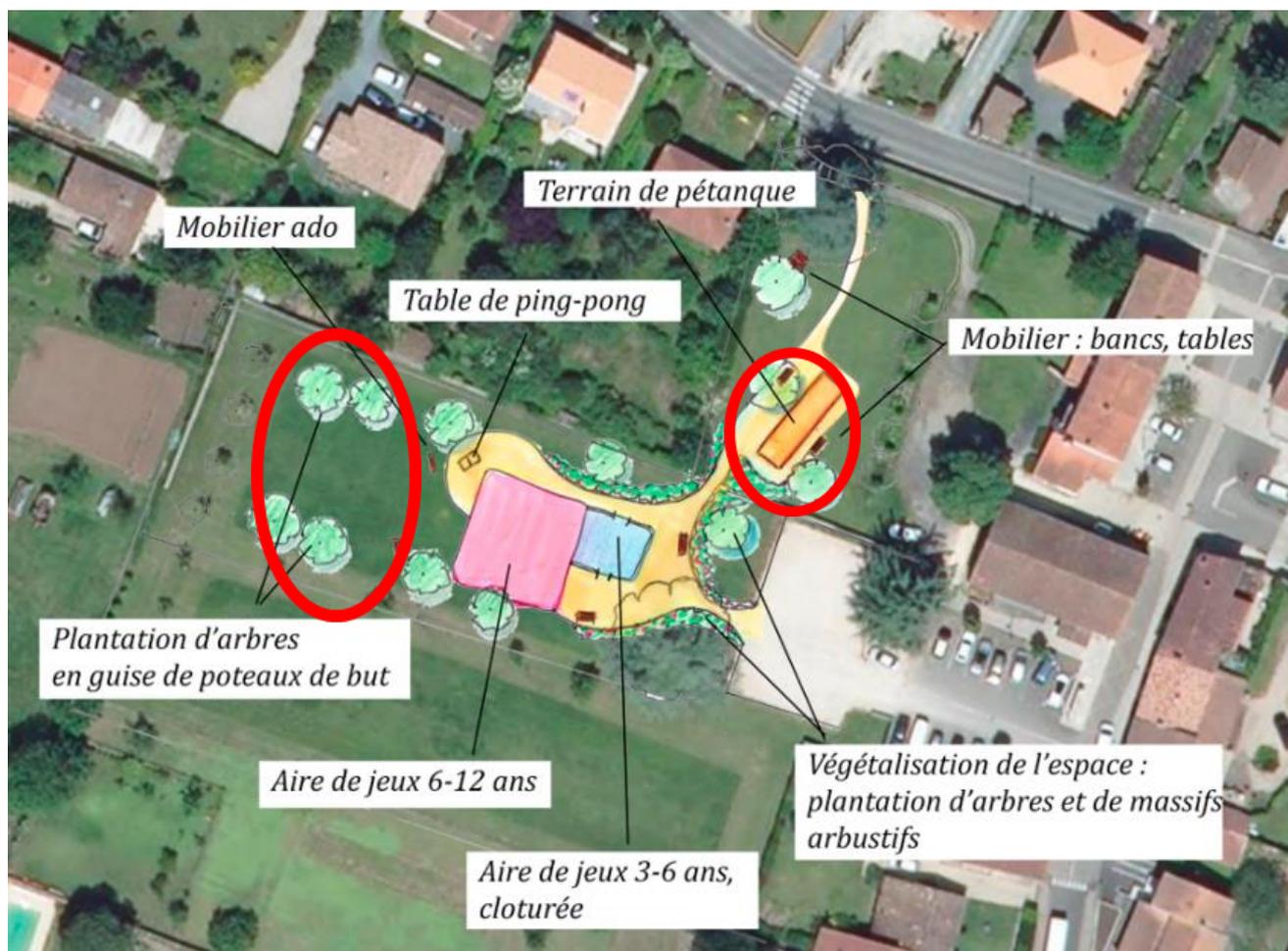
Le coût global de l'opération est d'environ 800 000€ soit 150 000€ par logement.

Sur ce programme, il n'est pas envisagé de vente à court ou moyen terme : peut-être sur d'autres programmes.

Implantation Aire de Jeux - espace intergénérationnel :

- Un terrain de pétanque sera construit avant la fin du 1^{er} semestre 2020,
- Une réunion d'affinage aura lieu avec le groupe de travail (conseillers et APE) en début d'année 2020 pour présenter le projet d'ensemble car pour l'instant il ne s'agit que d'une esquisse et ainsi connaître l'emplacement définitif du terrain de pétanque (qui sera bien sûr toujours dans le square).
- Si les crédits restants le permettent, il est envisagé de positionner deux arbres autour du terrain de pétanque et de positionner les quatre arbres qui constitueront les buts de foot sur

le fond de la parcelle contiguë au square. Il est également prévu la pose d'un banc à côté du terrain de pétanque.



Rue du Grand Port

La réfection de la voie a débuté et devrait se terminer sur le gros œuvre en novembre 2019, compter des finitions jusqu'en janvier 2020.

Il faut bien sûr prendre en compte que les aléas climatiques qui peuvent retarder le chantier.

L'ampleur du chantier a obligé les services techniques à dévier la circulation.

Le projet avance bien malgré les mauvaises conditions climatiques (au 4 novembre, seulement 4 jours de retard sur le planning).

Aménagement de l'accès au bateau à chaîne

Le 2 octobre dernier, Dominique SIX, Guillaume JUIN, Michel NICOLLE ainsi que les représentants du service Voirie et Proximité et relations aux citoyens ont rencontré les riverains de l'impasse du Port Lateau afin de définir les points de vigilance avant d'entreprendre l'étude de la réfection du site.

Les riverains entendus : Mme DEMAITRE, Mme ROUSSEAU, M. MORAL + un locataire du n°7

Les principaux points à prendre en compte :

- Le lieu de livraison de l'école sainte Macrine

- La pompe de refoulement
- Les grilles de réception des eaux de pluie souvent trop petites et mal placées sur l'ensemble du site
- Lissage à faire sur le haut du site car des eaux restent stagnantes
- Un caniveau en axe sera installé au milieu de la voie après décapage pour que les eaux ne s'écoulent plus dans les propriétés riveraines mais dans la Sèvre.

Usage de cette impasse :

- Pour les riverains
- Pour les promeneurs et cyclistes
- Pour les usagers de la cale du port qui y mettent leur embarcation à l'eau

Les suggestions :

- Voir si possible de décaler l'arrivée du bateau sur la droite car la cale est, à cet endroit, en bon état (pas de Loi sur l'eau à prévoir dans ce cas-là).
- La cale usitée actuellement est dangereuse : glissante par temps humide, un morceau de fer ressort et la marche en béton n'est plus en place.

Les demandes :

- Préserver l'aspect champêtre, bord de rivière du bas de la cale
- Mettre en place une signalétique qui informe les personnes de la présence du bateau à corde.

Remarque d'un conseiller : mise en garde sur l'emplacement de la nouvelle cale sur le côté bétonné. Le courant peut être, c'est la raison pour laquelle l'emplacement actuel, plus abrité avait été conservé.

Cimetière de St Liguairé

Réponse du service : des demandes sont faites mais attente du retour des entreprises.

Le choix de l'hydrogéologue est en cours (nous n'avons donc toujours pas de retour quant à la pollution de la Sèvre niortaise située en contrebas).

Le devis portant sur la destruction de la chapelle reste en attente (malgré plusieurs relances).

Le service Cimetières travaille donc toujours sur le projet d'utiliser la place libérée par la chapelle pour installer des concessions cinéraires.

Schéma de cohérence territoriale : quel horizon 2040 pour Saint Liguairé ?

Voici la demande des conseillers de quartier reçue le 18 octobre :

« Dans le document de Niort Agglo du dernier trimestre 2019, il y a un texte sur le développement durable.

Il y est dit qu'un plan climat air énergie territorial a été fixé.

"L'étalement urbain sera maîtrisé pour préserver la qualité de la vie, la mixité sociale et les espaces naturels, agricoles, et les paysages."

Avant de participer à l'enquête publique du 14 novembre au 6 décembre, nous demandons que le projet concernant le quartier de Saint-Liguairé nous soit présenté lors du prochain Conseil du 4 novembre. »

Le service urbanisme de la Niort Agglo a été interrogé :

« Le SCoT porte sur des orientations à l'échelle du territoire.

Donc, il n'y a rien de vraiment spécifique à Saint-Liguairé. »

Les élus précisent que le Scot dessine les grandes orientations, les politiques de demain comme la mobilité, les énergies renouvelables, l'aménagement des zones commerciales...c'est un projet porté par l'Agglomération.

Les conseillers souhaitent être associés lorsque les orientations du Scot seront adaptées à l'échelle du quartier.

2. Animation

Retour sur la veillée de M. AIMON

Très bon moment grâce à la mémoire et à l'ensemble des documents de Paul AIMON.

Il est envisagé de réorganiser un temps pendant l'hiver, un dimanche après-midi.

Le service PRC propose de s'occuper de la logistique de la location de la salle et petite collation.

Un flyer pour la communication pourrait également être mis à disposition pour une distribution par les conseillers.

Paul AIMON pourrait l'envisager mais avec la complicité d'autres personnes.



Tournoi de pétanque

Journée très conviviale au bas de la Brèche qui devrait être reconduite.
15 équipes de trois personnes se sont rencontrées sous les platanes.
Revanche à prendre l'année prochaine.

Saint-Liguaire a terminé 5^{ème} cette année.

3. Informations diverses

- Le temps fort de la vie participative est le **3 décembre 2019 à 18h30**
- Marché de Noël à Saint Florent : le vendredi 29 novembre 2019, à la maison de quartier à partir de 16h
- Marché de Noël Tour Chabot Gavacherie : Mercredi 18 décembre de 14h30 à 18h30 Place Jacques Cartier
- 10 000 arbres pour l'avenir sur Niort

Un grand chantier s'ouvre sur Niort où il est demandé aux conseillers de proposer des endroits potentiels pour y installer des arbres.

La faisabilité sera vérifiée par les services techniques de la Mairie : réseaux enterrés, choix des essences...

Les conseillers ont été choisis pour leur connaissance du terrain

Les espaces bitumés, si les réseaux sous-terrain le permettent, pourront être réouverts.
Première proposition : le vallon de la Moucherie.

- Imaginer le conseil de quartier de demain ?
Les points négatifs des conseils de quartier :

Les conseillers ne se retrouvent pas dans la notion de participatif en ce moment par rapport aux autres mandatures

Les points positifs :

- La mairie annexe est maintenue,
- M. BALOGE est d'accord pour la voie verte Saint Florent- Saint Liguaire

Sur ce dernier point, M. SIX rappelle que ce dossier est à envisager sur du long terme. En effet, les voies n'appartiennent pas à la ville et il y a la prise en charge du talus à budgéter...

Fin 22h10